

**MAIRIE
DE
GER**

SEANCE DU 18 FEVRIER 2022

DATE DE CONVOCATION : 10 février 2022

DATE D’AFFICHAGE : 10 février 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 14

PRESENTS : 14

VOTANTS : 14

L’An deux mil vingt-deux, le dix-huit février à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur PRIEUR Michel.

PRESENTS : PRIEUR Michel, Maire Président, MOIGNOT Philippe, HEDOU Gaëtan, Adjoint, FOUILLEUL Gilbert, L’HUISSIER Jean-Louis, AMAND Marjorie, BONHOURS Joëlle, DUTERTRE Mickaël, GOGUET Johnny, JARDIN Olivier, JOUIN Karen, LEROY Françoise, LEROY Sébastien, LHOMER Nadège

ABSENT EXCUSÉ : Néant

ABSENT : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : L’HUISSIER Jean-Louis

La séance est ouverte à 20h30.

Le compte rendu de la réunion du 20 janvier 2022 est approuvé à l’unanimité.

REMBOURSEMENT DES KITS DE TESTS PSYCHOLOGIQUES ACHETES PAR LA COMMUNE D’ISIGNY-LE-BUAT (délibération n°04/2022)

Les tests psychologiques constituent un outil de travail indispensable aux psychologues.

Ces derniers n’étant pas fournis par l’inspection académique, les communes de la circonscription de Mortain se sont groupées pour les mettre à disposition des deux psychologues scolaires.

La commune d’Isigny-le-Buat a réalisé l’achat des kits de tests psychologiques pour les 26 communes de la circonscription pédagogique de Mortain.

Il est proposé au Conseil Municipal d’accepter la refacturation des kits de tests psychologiques achetés par la commune d’Isigny-le-Buat au prorata du nombre d’élèves inscrits dans ses écoles élémentaires et primaires à la rentrée 2021 et d’autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de refacturation.

Pour information, à la rentrée 2021, 68 élèves étaient inscrits dans les écoles de la commune de GER.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la refacturation au prorata du nombre d'élèves inscrits dans les écoles élémentaires et primaires à la rentrée 2021, soit 68 élèves ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de refacturation jointe ;

CONVENTION RELATIVE A LA CONCESSION DU SERVICE FOURRIERE 2022

(délibération n°05/2022)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune fait appel aux services de l'Association Passerelles Vers l'Emploi d'Avranches pour assurer le service « Fourrière » sur le territoire de la commune de Ger et les informe qu'il convient de signer une nouvelle convention actualisée. La prestation correspondante est assurée moyennant le versement d'une participation de la commune de 0,49€ par habitant.

Après avoir pris connaissance de la convention et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de confier à l'Association Passerelles Vers l'Emploi l'accueil des chiens et des chats en état de divagation,
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de la convention correspondante ainsi que tout document y afférent.

EXAMEN DE DEVIS : REMPLACEMENT TOUR DE L'ORDINATEUR DU POSTE

« ACCUEIL » (délibération n°06/2022 – annule et remplace la délibération n°03/2022 en date du 20 janvier 2022)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de retenir le devis de l'Agence DALTONER située à VIRE (14500) relatif au remplacement de la tour de l'ordinateur du poste « accueil » pour un montant de 522,31 € H.T. (soit 626.77 € T.T.C.),
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

EXAMEN DE DEVIS : TRAVAUX DE PEINTURE BATIMENT SIS 14, RUE DE LA POTERIE

(délibération n°07/2022)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de retenir le devis de la Sté MASSÉ Stéphane située à BEAUFICEL (50150) relatif à des travaux de peinture dans le bâtiment sis 14, rue de la Poterie pour la somme totale de 9 120 € H.T.,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

EXAMEN DE DEVIS : TRAVAUX DE PLOMBERIE BATIMENT SIS 14, RUE DE LA POTERIE (délibération n°08/2022)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de retenir le devis de la Sté PRB Olivier située à ST CLEMENT-RANCOUDRAY (50140) relatif à des travaux de plomberie dans le bâtiment sis 14, rue de la Poterie pour la somme totale de 476,11 € H.T (soit 523,72 € T.T.C.),
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

EXAMEN DE DEVIS : ACQUISITION DE MOBILIER (délibération n°09/2022)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de retenir le devis de la Sté SEEMAPHORE située à JUVIGNY LE TERTRE (50520) relatif à l'acquisition d'une table, d'un bahut et de quatre chaises pour la somme totale de 145 € T.T.C.,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

EXAMEN DE DEVIS : ACQUISITION DE MOBILIER (délibération n°10/2022)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de retenir le devis des Ets SINEUX située à GER (50850) relatif à l'acquisition de 6 chaises pour la somme totale de 80 € T.T.C.,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

EXAMEN DE DEVIS : NETTOYEUR HAUTE PRESSION (délibération n°11/2022)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (13 pour et 1 abstention),

- Décide de retenir le devis la SEE ROGER située à GER (50850) relatif à l'acquisition d'un nettoyeur haute pression pour la somme de 541,58 € H.T. (soit 649,90 € T.T.C.),
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

PERMANENCES DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES LES 10 ET 24 AVRIL 2022

Elections présidentielles du 10 avril 2022

PRESIDENT	PRIEUR Michel	
	TITULAIRE De 8h à 13h00 et de 18h à 19h	SUPPLEANT De 13h00 à 18h
ASSESEUR 1	Joëlle BONHOURE	Philippe MOIGNOT
ASSESEUR 2	Marjorie AMAND (remplacée de 10h30 à 13h par M. Sébastien LEROY)	Johnny GOGUET
ASSESEUR 3	Olivier JARDIN	Karen JOUIN

Elections présidentielles du 24 avril 2022

PRESIDENT	PRIEUR Michel	
	TITULAIRE De 8h à 13h00 et de 18h à 19h	SUPPLEANT De 13h00 à 18h
ASSESEUR 1	Françoise LEROY	Gaëtan HEDOU
ASSESEUR 2	Nadège LHOMER	Mickaël DUTERTRE
ASSESEUR 3	Jean-Louis L'HUISSIER	Gilbert FOUILLEUL

QUESTIONS DIVERSES

- Un nouveau point est à faire quant au devis à demander auprès de LUBICLIC de le Fresne-Poret pour des panneaux d'indication (quantité, dimensions...)
- Le réservoir du Bas Service situé dans le bourg de Ger sur la parcelle cadastrée section A 1323 (près du cimetière) va être démolie d'ici à la fin de l'année 2022. Le SDeau50 propose donc de remettre en état le terrain correspondant (terre végétal) puis d'en rétrocéder l'usage à la commune. Cette proposition convient à la commune qui réfléchit à l'usage qu'il pourra en être fait (jardins...)
- Il est décidé que la parcelle située près du lotissement les Granges, jusque-là en labour, sera mise en herbe et qu'il ne sera pas mis d'engrais cette année dans les champs de la commune qui font l'objet d'une vente d'herbe chaque année
- Information transmise quant au fait que le maraîcher qui avait sollicité la commune pour venir vendre ses produits le jeudi matin ne viendra finalement pas car il a trouvé d'autres marchés

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, Monsieur le Maire prononce la levée de la séance à 21h45mn.

Compte-rendu affiché le 24 février 2022.

Nom Prénom	Signature
PRIEUR Michel	
MOIGNOT Philippe (1 ^{er} adjoint)	
HEDOU Gaëtan (2 ^{ème} adjoint)	
AMAND Marjorie	
BONHOURS Joëlle	
DUTERTRE Mickaël	
FOUILLEUL Gilbert	
GOGUET Johnny	
JARDIN Olivier	
JOUIN Karen	
LEROY Françoise	
LEROY Sébastien	
LHOMER Nadège	
L'HUISSIER Jean-Louis	